

S 27
Copie d'une lettre adressée à M. le Contre-Amiral Leblanc
par le Commandant des forces navales anglaises au Brésil.
— le 3 Octobre 1839 —

Ayant reçu une dépêche de mon gouvernement, relatif à la
lettre de V. E., adressée à M. Hambly, commandant de la corvette l'Oreste,
en réponse à sa demande si le blocus établi par le Gouvernement de S. M.
se bornait à l'intérieur du fleuve de la Plata, ou s'il comprenait toute
la côte de la République argentine située au Sud du cap S. Antoine,
j'ai l'honneur de vous mettre sous les yeux les sens et l'interprétation
donnée par le Gouvernement Britannique au blocus que vous avez
déclaré, et sous laquelle sont basées les instructions que j'ai reçues
pour me guider à l'avenir.

Le Ministre anglais, secrétaire des affaires étrangères pense que la déclaration de
blocus, telle qu'on l'a signifiée dans le principe, a rapport seulement
à la côte argentine du fleuve de la Plata, et ne peut pas légalement
être interprétée comme comprenant tout le littoral de la République
argentine; que même si dans la déclaration de blocus celui de la
côte de Patagonie avait été particulièrement spécifié, le blocus
d'aucune partie de cette côte de Patagonie ne pourrait être
considéré comme légal, à moins que toute l'étendue de cette côte
ne fût bloquée d'une manière effective. Toutefois si le
Gouvernement de S. M. établissait et maintenait cette extension
de blocus effectif de toute la côte de la République argentine,
mes instructions portent qu'un tel blocus serait observé et
respecté dans toute l'étendue des droits que garantissent les
principes et l'usage du droit international; et de plus que
par le fait si vous n'étendez pas les limites du blocus, cela

ne
Leblanc

ne porterait aucun préjudice à celui que vous avez déclaré et auquel
le Gouvernement Britannique donne un sens plus restreint,
mais que ce blâme primitif continuerait à être respecté tant
qu'il vous paraîtrait d'en prolonger la durée.

J'espère, M^r. l'amiral, que vous recommanderez en la politique
équitable et la sentiment de cordialité dont est animé le
Gouvernement de S. M. B. vis à vis celui de S. M. le Roi,
et j'ose espérer que vous joindrez vos efforts aux miens
pour favoriser et maintenir cette identité de respect et d'harmonie
si nécessaire aux plus importantes ¹² intérêts des deux nations

Signé Sullivan Commodore
ex plus ancien Officier

Pour traduction conforme à l'original

Le Capitaine Général

Sullivan